



MAIRIE D'ALLAUCH
Piscine Municipale
Complexe Sportif
Pié d'Autry
13190 ALLAUCH
Tel : 04 86 67 46 05

FICHE D'INSCRIPTION / RÉINSCRIPTION AQUAGYM PISCINE MUNICIPALE D'ALLAUCH OCTOBRE 2022 / JUIN 2023

PHOTO
(Obligatoire pour
les nouveaux
inscrits)
Pour les
réinscriptions
merci de
retourner votre
carte

Fiche d'inscription à remplir **entièrement** et à retourner
muni des pièces à fournir à la piscine municipale aux
dates d'inscriptions indiquées sur cette fiche

Vous souhaitez vous inscrire ou réinscrire à l'Aquagym Senior de la piscine municipale d'Allauch, il suffit de remplir ce document et fournir les pièces demandées le jour des inscriptions à la piscine municipale. L'inscription définitive sera validée par le service des Sports selon les places disponibles. Tous dossier incomplet sera refusé, les factures non soldées aux dates demandées annuleront l'inscription.

Nous vous rappelons que tous renseignements faux sont passibles de poursuites

AQUAGYM SENIOR : À partir de 55 ans

RÉINSCRIPTIONS

Merci de ramener votre ancienne carte

MARDI 6 SEPTEMBRE 2022 - De 9h à 15h30 (Pour les Allaudiens)

JEUDI 8 SEPTEMBRE 2022 - De 9h à 15h30 (Pour les Extérieurs)

NOUVELLES INSCRIPTIONS : VENDREDI 9 SEPTEMBRE 2022 - De 9h à 15h30

(Pour les Allaudiens et les Extérieurs sur liste d'attente)

Tarif pour 1 cours par semaine : 80 €/trimestre (Allaudiens) et 95 €/trimestre (Extérieurs)
Tarif pour 2 cours par semaine : 105 €/trimestre (Allaudiens) et 120 €/trimestre (Extérieurs)

Nom : Prénom :

Date de Naissance : / /

Adresse domicile :
.....

☎ Téléphone : @mail :

- LUNDI : DE 15H00 À 16H00
 LUNDI : DE 16H00 À 17H00 (Cocher le ou les 2 créneaux souhaités)
 JEUDI : DE 10H45 À 11H45 Sous réserve de disponibilité
 VENDREDI : DE 11H30 À 12H30

PIECES À FOURNIR 1 Photo (ou ancienne carte) 1 Justificatif de domicile (moins de 3 mois)
 1 Certificat médical d'aptitude à la pratique de l'Aquagym (moins de 3 mois)
 1 Attestation d'Assurance Responsabilité Civile

Paiement par chèque à l'ordre du Régisseur Principal ou par carte bancaire sur l'espace famille <http://famille.allauch.com>

Les remboursements seront pris en compte pour les motifs ci-dessous et tout mois commencé est dû :

- Maladie ou accident
- Déménagement

Justificatifs indispensables à fournir :

- Certificat Médical ou justificatif du déménagement
- Relevé d'Identité Bancaire

« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à permettre l'inscription d'une personne dans une structure municipale. Les destinataires des données sont le Guichet Famille et le service des Sports d'Allauch.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au Guichet Famille, Avenue Jean Moulin 13190 Allauch. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. »